

# Prise de parole en public

## DURÉE DE LA FORMATION

1 jour (7 heures)

## PRÉREQUIS

Sans prérequis

## TARIF

Gratuite pour les contributeurs Vivea

**224 euros** pour les non contributeurs

## NOMS, FONCTIONS DES INTERVENANTS

Roxane GRATAY, animatrice Jeunes agriculteurs  
Sébastien FRAQUIER, consultant IDAE consulting

## ACCÈS EN SITUATION DE HANDICAP

Merci de prendre contact avec le responsable de stage afin d'envisager les aménagements possibles et personnaliser votre accueil.



## COORDONNÉES DU RESPONSABLE DE STAGE

**Roxane GRATAY — 04 71 45 55 66**

Renseignements, pré-inscription, programme, bulletin d'inscription avec Conditions Générales de Service envoyés sur simple demande auprès du responsable de stage

L'ADASEA du Cantal, organisme de formation agréé, associée à la FDSEA et aux Jeunes Agriculteurs du Cantal, proposent régulièrement des sessions de formations, concernant le domaine de l'emploi, le fonctionnement sociétair, l'installation, la prise de responsabilité et autres sujets liés à l'actualité.



## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Être capable de :

- Surmonter son trac et ses émotions dans le contexte spécifique d'une prise de parole en public
- Préparer sa prise de parole en la structurant



## DESRIPTIF / CONTENU DE LA FORMATION

- Maîtriser les fondamentaux de la communication non verbale
- Préparer et construire un argumentaire
- Identifier et analyser le contexte d'une communication et s'adapter à ses interlocuteurs



## DATES ET LIEUX DE LA FORMATION

- **Le 22 mars 2023 à Aurillac**

(version du 12/01/2023)



**Formations financées,  
tout ou en partie, par VIVEA**



**ADASEA est certifiée**

*Certification QUALICERT référentiel  
« des engagements certifiés pour la  
FORMATION des entrepreneurs du vivant »  
REviv/03*

Les formations ouvrent droit à un crédit d'impôt aux exploitants imposable au bénéfice réel dans la limite de 40h de formation par an (taux du smic \*nb d'h). L'exploitant (e) peut se faire remplacer et bénéficier d'une aide au remplacement